



Personne en sursis recidiviste mise en danger de l'entourage

Par **meljoce**, le **13/01/2009** à **15:12**

Bonjour

Je me permets de vous solliciter afin que vous puissiez m'aiguiller sur la marche à suivre.

Mon oncle est actuellement hébergé chez mes grands-parents depuis 5 ans suite à un divorce difficile entrainant des problèmes d'alcoolisme et de dépression.

Il a été arrêté à plusieurs reprises (accident, alcoolémie, vol de voiture, ...)

Depuis deux jours il a volé le véhicule de mes grands parents alors qu'il a un retrait de permis et est actuellement sous le coût d'une peine d'emprisonnement avec sursis; il a aussi volé leur chéquier. (à ce sujet les policiers certifient qu'il n'ya pas de vol entre enfants et parents?!!! il me semble que c'est faux et qu'ils sont en droit de déposer plainte, ce qui leur a été refusé)

Il est en fuite depuis, comme il l'a été déjà de nombreuses fois.

Mes grands parents ont une santé fragile et cette situation ne peut plus durer, ils n'ont plus le goût à vivre et parlent même de mettre fin à leurs jours.

Ils n'osent pas mettre mon oncle dehors, il a déjà été plusieurs fois interné à sa demande ou par la police à l'hôpital psy. Je me renseigne actuellement pour savoir quelle est la marche à suivre pour un internement d'office ou sans son consentement.

Aujourd'hui ma question est la suivante : est-il possible de saisir la justice pour que suite aux vols de voiture, de chéquier, de manière répétée, son sursis soit transformé en peine ferme?

Ma demande peut vous paraître un peu rude, mais actuellement, et depuis 5 ans, les soins psy, dont il est censé faire l'objet, ne portent pas leurs fruits. Le danger que peut représenter la santé précaire de mes grands parents me fait donc interroger quant aux différentes actions que nous pouvons mettre en place afin de canaliser ces fugues, vols, dépenses, ...

Je vous remercie beaucoup par avance à l'intérêt que vous aurez pu porter à ma question.